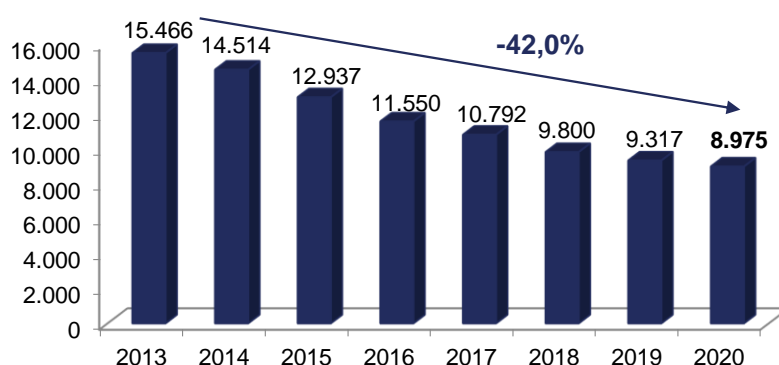


80 mois de baisse du chômage des jeunes

En 7 ans, le nombre de jeunes Bruxellois au chômage est passé de 15.466 à 8.975

Le chômage des jeunes baisse continuellement depuis 80 mois en Région bruxelloise. Il atteint un taux de 24,5%. Bruxelles compte 8.975 jeunes chercheurs d'emploi en janvier 2020, soit 342 de moins que l'an dernier (-3,7%). Sur une période de 7 ans, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 6.491 personnes, soit une diminution de 42%.

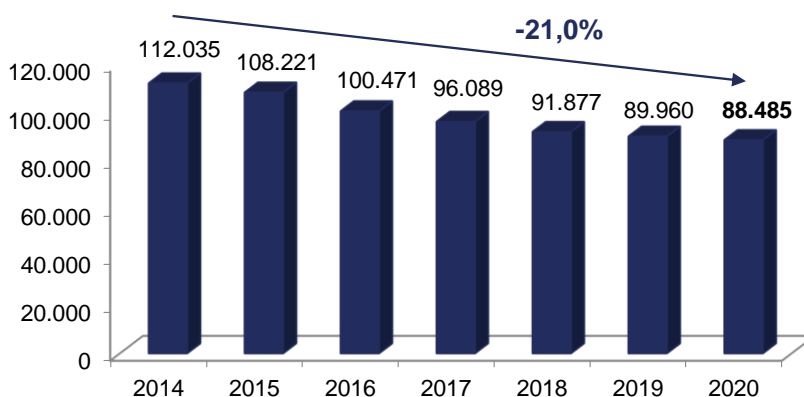
Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de janvier



Source : Actiris, view.brussels

Bruxelles compte au total 88.485 chercheurs d'emploi, pour un taux de chômage de 15,7%. Cette 63^{ème} baisse successive du chômage global correspond à une diminution de 1.475 personnes par rapport à janvier 2019 (-1,6%). En comparaison avec le mois de janvier 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 23.550, soit une baisse de 21% en 6 ans.

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de janvier



Source : Actiris, view.brussels

Diminution du taux de chômage

Fin janvier 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,7% (15,3% pour les hommes et 16,2% pour les femmes). En janvier 2019, le taux de chômage s'établissait à 16,0%.

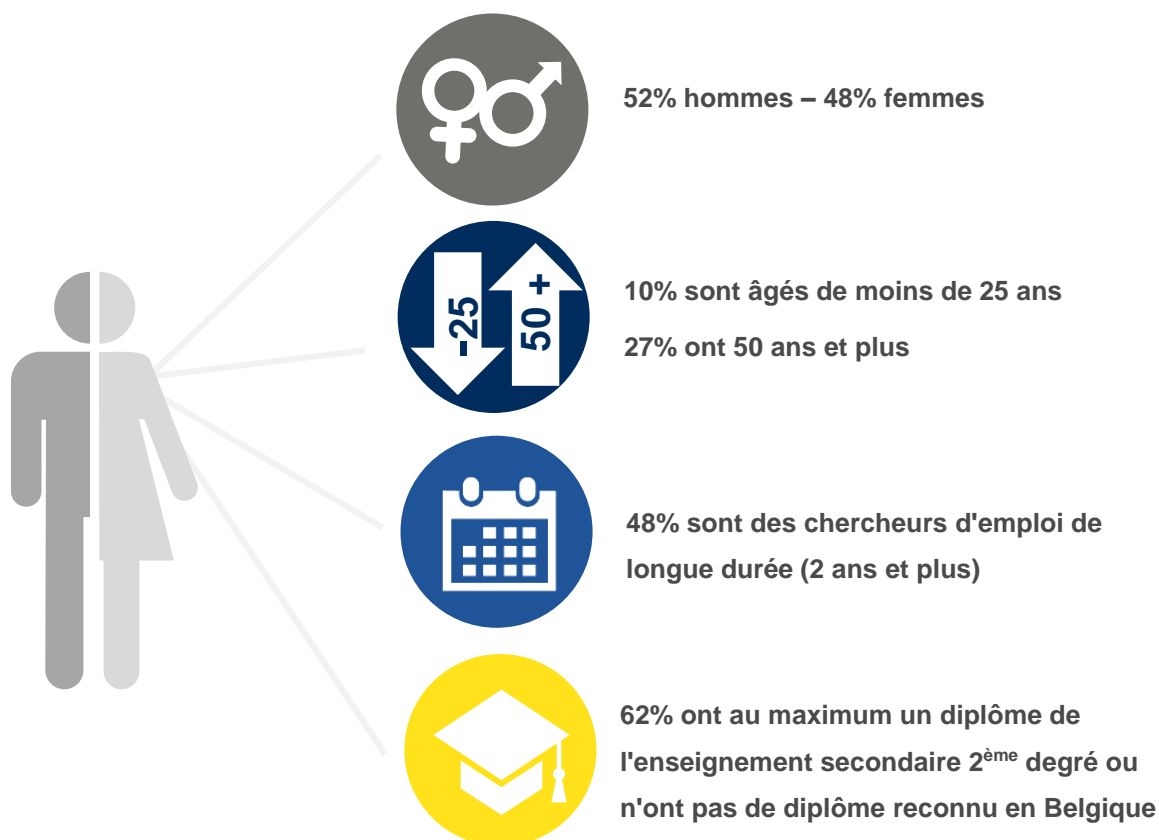
Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l'année précédente (+1,2% pour l'ensemble de la Belgique).

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin janvier 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 88.485 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 1.475 personnes par rapport à l'année précédente (-1,6%).

On compte au cours du mois de janvier 12.362 entrées dans le chômage (9.762 réinscriptions et 2.600 nouvelles inscriptions) contre 10.899 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.463 personnes (+1,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont présentées ci-dessous à titre d'illustration.



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – janvier 2020

	janvier 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	88.485	100,0%	1.463	1,7%	-1.475	-1,6%
Catégorie						
DEDA ¹	56.468	63,8%	379	0,7%	-4.668	-7,6%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.665	6,4%	234	4,3%	735	14,9%
Autres DEI	26.352	29,8%	850	3,3%	2.458	10,3%
Sexe						
Hommes	46.190	52,2%	1.123	2,5%	-472	-1,0%
Femmes	42.295	47,8%	340	0,8%	-1.003	-2,3%
Age						
- 25 ans	8.975	10,1%	251	2,9%	-342	-3,7%
25 - 49 ans	55.296	62,5%	979	1,8%	-1.669	-2,9%
50 ans + ²	24.214	27,4%	233	1,0%	536	2,3%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	34.301	38,8%	1.254	3,8%	1.027	3,1%
1 - 2 ans	12.133	13,7%	173	1,4%	-714	-5,6%
2 ans +	42.051	47,5%	36	0,1%	-1.788	-4,1%
Niveau d'études						
Faible ³	55.178	62,4%	813	1,5%	-3.125	-5,4%
Moyen	18.641	21,1%	412	2,3%	-66	-0,4%
Élevé	14.666	16,6%	238	1,6%	1.716	13,3%
Usagers du CPAS	11.794	13,3%	-582	-4,7%	-813	-6,4%
Taux de chômage						
Total	15,74		+0,26		-0,29	
Hommes	15,35		+0,37		+0,10	
Femmes	16,18		+0,13		-0,77	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 56.468 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.665 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.352 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 88.485 DEI inscrits en janvier 2020, 11.794 CE sont usagers du CPAS (soit 13,3% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.975 jeunes DEI, 1.967 sont usagers du CPAS, soit 21,9%.

On constate une diminution de -7,6% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+735 unités, +14,9%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 10,3% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Pour plus d'infos & contact :

Pascale Hourman
0478 60 21 74
phourman@actiris.be

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**A la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be